ILS SONT NOMBREUX À LAISSER LEUR VIE EN EN SAUVANT D'AUTRES

Le lourd tribut payé par les professionnels de la santé

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6838 - SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Incursion illégale des FAR à El Guerguerat

UNE AGRESSION SIONISTE



L'odieuse agression des forces armées royales contre des population sahraouies pacifiques consacre la posture du régime marocain de ne reconnaître aucun droit international, y compris le respect d'un cessez-le-feu auquel il a souscrit en 1991. Cette énième violation du territoire sahraoui rappelle l'attitude de l'occupant sioniste en Palestine. Les deux colonisateurs ne cessent de démontrer au monde depuis des décennies, qu'il n'en ont cure des droits des peuples à l'autodétermination.

Page 3

CORONAVIRUS

867 nouveaux cas et 14 décès en 24 heures

Page 2

BELKACEM ZEGHMATI :

«Rien n'empêche l'Algérie d'appliquer la peine capitale»

Page 5

ANCIEN PRÉSIDENT EMBLÉMATIQUE DE LA JSK

MOHAND CHERIF HANNACHI N'EST PLUS

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS

867 nouveaux cas, 14 décès en 24 heures

UN NOUVEAU pic de contamination à la Covid-19 a été enregistré hier en Algérie pour le troisième jour consécutif, avec 867 nouveaux cas, 402 guérisons et 14 décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 65.975, des guérisons à 43 779 et celui des décès à 2.125. Cinq wilayas ont enregistré plus de 40 contaminations durant les dernières 24 heures, à leur tête la wilaya d'Alger avec 89 nouveaux cas. «867 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 402 guérisons et 14 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 65.967, des guérisons à 43.779 et celui des décès à 2.125», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar. Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 150 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 2 cas pour 100.000 habitants. Cinq wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 38 nouvelles contaminations à la Covid 19, à savoir, Alger (89 cas), Oran (73 cas), Sétif (48 cas), Bejaia (44 cas) et Mila (39 cas) Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 59% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 33.1%. Les wilayas, d'Alger (8.204 cas), Oran (5.447 cas), Blida (5.131 cas), Sétif (3.970 cas) et Bejaia (2.823 cas) représentent à elles seules 38.11 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national. Pr Fourar a également indiqué que seulement 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 10 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 16 wilayas ont enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère baisse, avec 52 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays. Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques. A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.302.065 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 53.255.365 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 37.316.525 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de jeudi, 9.921 nouveaux décès et 608.625 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Mohamed Mecelti

ILS SONT NOMBREUX À LAISSER LEUR VIE EN EN SAUVANT D'AUTRES

Le lourd tribut payé par les professionnels de la santé

L'Algérie bat quotidiennement son record de contaminations au coronavirus mais aussi celui des décès. La sonnette d'alarme a déjà été tirée par les professionnels de la santé qui comptent, depuis le mois de mars, plusieurs pertes dans leur lutte contre le coronavirus. L'Algérie fait faceà une nouvelle vague de contamination au coronavirus, et ce depuis plusieurs semaines.



La reprise de plusieurs activités dans le pays, les rassemblements mais surtout le relâchement dans le respect des mesures préventives sont à l'origine de cette inquiétante augmentation des cas de contamination au coronavirus. Si les autorités ont réagi à cette hausse avec la réadaptation des horaires de confinement et l'appel au respect des mesures préventives, celles-ci ne sont pas pour autant respectées. Aussi, observateurs et spécialistes insistent sur la nécessité de veiller au respect strict des mesures barrière, voire d'en imposer de plus drastiques.

Il est évident que le reconfinement partiel à domicile, instauré par les autorités, n'aura aucun effet si les mesures préventives ne sont pas respectées. Le constat est donc sans appel : cette situation est la conséquence d'un relâchement. C'est ce qu'affirment les spécialistes, à l'instar du Pr Mohamed Belhocine. «Ce relâchement, nous le payons très cher», dit-il.

Les professionnels de la santé, en première ligne depuis le mois de mars, continuent à payer un lourd tribut. Le nombre de contaminations dans leur rang augmente quotidiennement. Ils sont nombreux à y laisser leur vie en tentant d'en sauver d'autres. La liste des décès parmi les soldats aux blouses blanches s'allonge, en effet, quotidiennement. En ce début du mois de novembre, il ne passe presque pas une journée sans que soit annoncée la mort d'un professionnel de la santé actif dans un établissement hospitalier public ou dans le cadre libéral.

On cite le Dr Ramdane Djebbar, spécialiste en médecine interne, le Dr M'hammed Melbouci, cardiologue, l'infirmier Nasreddine Azib, le Dr Ahcens Boudoumi, le Dr Ahmed Boudali, le médecin dentiste Abdeslam Aberkan, et tant d'autres encore. Tous ont péri pendant les dix premiers jours du mois de novembre. Au mois de septembre, selon Lyès Merabet, président du Syndicat des praticiens de la santé publique (SNPSP),

120 morts ont été enregistrés, tous corps confondus, et plus de 5 000 contaminations ont été enregistrées.

Le ministre de la Santé avait, pour sa part, indiqué que jusqu'au 21 juillet, 44 soignants avaient succombé à la Covid-19 et 2 300 autres avaient été contaminés depuis l'apparition de l'épidémie dans le pays. Ces professionnels de la santé, qui gèrent, au quotidien, stress, fatigue et peur dans leur bataille contre la Covid-19, ne cessent d'interpeller la population sur l'importance de la prévention et de la prudence.

Malgré la lueur d'espoir suite à l'annonce d'un vaccin efficace à 90% par l'américain Pfizer et l'allemand BioNTech, la prudence reste de mise.

«C'est une bonne nouvelle mais restons prudents», recommande l'ex-numéro 2 de Pfizer, l'Algérien Mohand Sidi Saïd.

Lilia Aït Akli

RECRUDESCENCE DE LA COVID-19

Le Pr Khiati se dit contre la fermeture des écoles

LA SITUATION sanitaire est de plus en plus inquiétante en Algérie. Le nombre de cas de contamination à la Covid-19 est en hausse et les appels à la fermeture des établissements scolaires se multiplient, mais les spécialistes sont formels et se disent contre.

Clairement, les spécialistes sont unanimes pour garder les écoles ouvertes parce que, selon eux, les enfants sont moins contaminés et moins contaminants. Selon le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), Mustapha Khiati, il n'est pas question d'interrompre les cours actuellement et de sacrifier l'année scolaire. «Laissons nos enfants poursuivre leur scolarité, ils ne sont pas responsables de la propagation de l'épidémie, et cette dernière ne présente aucun danger ni pour eux ni pour leurs parents», a-t-il affirmé lors de son intervention sur les ondes de la radio de Sétif. Pour lui, ces appels ne font que déstabiliser les écoles, les enseignants et les élèves.

Pour appuyer ses dires, le Pr. Khiati a tenu à souligner qu'»aucun pays à travers le monde n'a fermé ses écoles malgré le hausse des contaminations au coronavirus, avoisinant dans certains pays les 50 000 cas par jour». L'intervenant a tenu à souligner que les cas de Covid-19 signalés dans les établissements scolaires sont, pour la plupart, des enseignants ou des membres du personnel.

Il préconise toutefois de renforcer les mesures préventives dans les écoles au lieu d'appeler à les fermer carrément, d'autant que «les contaminations parmi les élèves, notamment ceux du cycle primaire, ne sont pas très importants», selon le Pr Mustapha Khiati. Cependant, il recommande que le début de l'année universitaire soit suspendue jusqu'à ce que le nombre de cas de contamination ne soit revu à la baisse.

Le Pr Khiati, qui ne cache pas ses inquiétudes quant à la situation sanitaire du pays, dit s'attendre à une augmentation significative dans les prochains jours, indiquant que les résultats du confinement sanitaire apparaîtrait deux semaines seulement après la mise en œuvre de celui-ci. En attendant, le Pr Khiati préconise la prévention et le respect des gestes barrière pour freiner la propagation du virus.

«Nous n'avons malheureusement pas d'autre solution hormis la prévention, l'engagement, l'espacement et l'utilisation des masques de protection, car le vaccin contre le virus ne sera pas pour bientôt», a-t-il recommandé. Par contre, il recommande fortement la vaccination contre la grippe saisonnière, notamment pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Pour lui, ces vaccins constituent des antibiotiques contre la Covid-19.

Pour sa part, le Pr Mohamed Belhocine, président de la cellule d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, a déclaré, dans une intervention sur la Chaîne3, qu'»il n'est pas question de sacrifier l'éducation d'une génération entière d'élèves simplement parce qu'il y a une flambée épidémique. Il faut continuer à gérer au cas par cas». Il a néanmoins précisé qu'en cas d'évolution de la situation sanitaire, qui nécessiterait un confinement général, «l'école sera, à ce moment-là, fermée».

Lynda Louifi

INCURSION ILLÉGALE DES FAR À EL GUERGUERAT

L'ARMÉE SAHRAOUIE RIPOSTE

Aux premières heures de l'aube de vendredi, le Maroc a mené une agression militaire dans la zone tampon d'El Guerguerat en procédant à l'ouverture de trois nouvelles brèches illégales.



Le Maroc est passé à l'action en engageant des troupes militaires le long de la frontière qui le sépare de la zone tampon à El Guerguerat. L'Etat d'occupation marocain a fait une annonce de violation du cessez-le-feu à travers l'intrusion d'un groupe d'agents en civil pour attaquer les civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale d'El Guerguerat, a déclaré le gouvernement sahraoui dans un communiqué, affirmant en même temps que le Maroc a procédé à un acte plus dangereux en laissant ses forces armées s'introduire dans l'autre coté du mur de l'humiliation et de la honte près de la brèche pour encercler la zone».

Faisant fi des accords de paix signés entre les deux parties, le Maroc a non seulement violé les décisions de l'ONU mais agit comme un État voyou au même titre que l'État hébreu qui ne reconnaît aucune légalité internationale. L'escalade marocaine intervient au vu et au su de tout le monde et interpelle l'opinion internationale qui a de tout temps fermé les yeux sur les agressions répétées de cet occupant. Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et SG du Front Polisario, Ibrahim Ghali, a saisi, hier, le SG des Nations Unies et le Conseil de sécurité à la suite de l'agression militaire du Maroc contre de civils sahraouis à El Guerguerat , appelant l'ONU à «intervenir d'urgence pour mettre fin à cette agression contre le peuple sahraoui et son territoire».

Le président Ghali a adressé une lettre urgente à Antonio Guterres, et à la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès des Nations Unies, Rhonda King, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité, dans laquelle il les a informés des répercussions de l'attaque agressive lancée le 13 novembre, par les forces militaires marocaines contre des civils sahraouis non armés manifestant pacifiquement près de la brèche illégale d'El Guerguerat, au sud-ouest du Sahara occidental : «C'est en toute urgence et avec une grande inquiétude que je vous écris pour vous informer que les forces militaires marocaines ont lancé une attaque brutale contre des civils sahraouis non armés qui manifestent pacifiquement à El Guerguerat, dans le sud-ouest du Sahara occidental» écrit Brahim Ghali dans sa missive, qualifiant les faits d''un acte d'agression et une violation flagrante du cessez-le-feu que l'ONU et le Conseil de sécurité devraient condamner dans les termes les plus fermes. Face à cet acte d'agression, les forces militaires du Front Polisario ont été contraintes d'intervenir face aux forces marocaines en état de légitime défense et de protéger les civils», souligne le président sahraoui. «Nous tenons l'État d'occupation marocain pleinement responsable des conséquences de son acte militaire, et nous appelons l'ONU à intervenir d'urgence pour mettre fin à cette agression contre notre peuple et notre territoire». Le fait que l'action militaire intervient juste au moment où des discussions sont prévues aujourd'hui entre le chef de l'ONU et le Front Polisario, «démontre clairement que l'opération est un acte d'agression prémédité de la part de l'Etat occupant pour torpiller les efforts de l'ONU visant à atténuer les tensions et désamorcer la situation à El Guerguerat». En lançant aujourd'hui cette opération militaire, «l'Etat d'occupation marocain a gravement sapé non seulement le cessez-le-feu et les accords militaires y afférents, mais également toutes les chances de parvenir à une solution pacifique et durable de la question de la décolonisation du Sahara occidental», a dénoncé Brahim Ghali.

Selon un communiqué du Front Polisario, l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) «Le Front Polisario a commencé à répondre avec fermeté requise à cette agression et à la marche hostile du Maroc qui inflige un sérieux revers à l'accord de cessez-le-feu signé entre les deux parties en 1991 sous les auspices de l'ONU et l'OUA, actuellement l'UA». Le Front Polisario et le gouvernement sahraoui tiennent le royaume du Maroc «pleinement responsable de toutes les conséquences dangereuses de cette attaque sur la sécurité et la stabilité de la région, ainsi que sur l'avenir de l'Accord de paix qui est bloqué depuis des années en raison du non-respect de cet accord par le Maroc».

En réaction à cet acte, les forces de l'Armée populaire de libération sahraouie, ont riposté aux troupes marocaines, tandis que les militants sahraouis ont affronté courageusement les «Baltaguia» (voyous) auxquels l'occupant marocain a fait appel. Les batailles ont commencé et la guerre imposée à notre peuple a éclaté, et avec elle nous sommes entrés dans une nouvelle étape décisive dans la lutte de notre peuple fier, défendant son droit légitime à la liberté, à la dignité et à la souveraineté», ajoute le communiqué.

Hocine Adryen

Le Commentaire

Comportement sioniste

Par Mohamed Kouini

Comme il fallait s'y attendre, le régime marocain n'a pas hésité une seule minute pour lancer son agression de type sioniste contre des civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement à El Guerguerat, au sud des territoires occupés. Une odieuse agression en forme de bras d'honneur indécent à la communauté internationale, qui s'emploie depuis des décennies à imposer un règlement selon les résolutions onusiennes. L'armée monarchiste, galvanisée par les conseillers militaires israéliens, s'appliquent depuis peu à fouler tous les droits des sahraouis et tous les règlements internationaux antérieurs. La violation du cessez-le-feu et les clauses de l'accord de 1991 est un signe flagrant qui ne trompe personne. C'est un message clair du makhzen qui veut transmettre, dans l'ignominie et les dénis, à toutes les forces éprises de paix et de justice dans le monde, qu'il veut imposer sa propre loi, sa domination et son mépris au peuple sahraoui. Ce makhzen se dit renforcé, soutenu, armé et aidé par ses principaux alliés, dont l'entité sioniste, qui s'entraîne à lui inculquer les rudiments du sionisme sanguinaire et les politiques violentes de peuplement et de colonisation sauvage. Du label du mur de la honte ou des sables, en passant par l'apartheid outrageusement appliqué comme projet d'État sur un territoire confisqué par la force, le régime de Rabat se met aujourd'hui à tirer directement sur des hommes libres, pacifiques, qui réclament et revendiquent le respect de leurs droits. Ce régime, honni et contesté intérieurement dans d'autres provinces plus au nord, vient de dépasser un seuil critique dans l'escalade. Déchaîné, enragé, il dégaine dans l'aisance, se sentant désormais libéré de tous les vétos, de toutes les promesses, de tous les accords. C'est justement, les louvoiements sombres, les ruses de caniveaux, les attitudes provocatrices et les hypocrisies propres au sionisme, longtemps actionnés sur des terres palestiniennes, qu'on est en train de vivre ici sur ces territoires de l'ancienne colonie espagnole. Ce sont ces comportements ignobles que les Sahraouis subissent depuis les négociations avortées de Houston, il y a plus de vingt ans. Manifestement, c'est un projet sioniste qui se met place sur cette région et sur son littoral de l'Atlantique. L'exploitation des richesses, le pillage sans vergogne, l'extraction des gisements, notamment du phosphate et la pêche illégale dans les eaux appartenant au Sahara occidental, sont autant d'agressions et d'actes contraires aux résolutions onusiennes et aux arrêts des Cours internationales, particulièrement européennes. Que pourrait bien signifier donc cette odieuse et criminelle agression ? Qui a intérêt à tirer à vue sur des manifestants ? Pourquoi tant le Maroc se sent au-dessus des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, au-dessus des recommandations de l'Union africaine ? La négation manifeste au peuple sahraoui de son droit à la liberté et à l'autodétermination est plus que jamais un défi à la communauté internationale et à ses efforts pour arriver à la paix.



CONSTRUCTION DE VÉHICULES-CONCESSIONNAIRES

Création de deux comités techniques

DEUX comités techniques interministériels ont été créés par le ministère de l'Industrie dans l'objectif d'examiner et de suivre les dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs, et ce, en vertu de deux arrêtés publiés dans le Journal officiel (JO) n 65. Les deux arrêtés, signés le 19 octobre dernier, fixent les listes nominatives des membres des deux comités techniques chargés de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de, respectivement, l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs, leur organisation et leur fonctionnement. Ainsi, le premier comité est chargé d'instruire les demandes introduites pour l'exercice de l'activité de construction de véhicules, d'émettre un avis conforme sur les demandes de l'autorisation provisoire permettant aux investisseurs d'accomplir les démarches nécessaires pour la réalisation de l'investissement, objet de la demande.Il est chargé également d'émettre un avis conforme sur les demandes des investisseurs, relatives à l'agrément définitif et les décisions d'évaluation technique pour l'exercice de l'activité de construction de véhicules, d'émettre un avis conforme en cas de non-respect des engagements pris par les investisseurs au titre du cahier des charges à l'activité de construction de véhicules. Quant au deuxième comité, il est chargé d'examiner les dossiers de demande d'autorisations provisoires et d'agréments définitifs, d'émettre un avis à l'attention du ministre de l'industrie sur les demandes relatives à l'agrément définitif, sur étude des dossiers présentés et rapport de visite établi par le directeur de wilaya chargé de l'industrie, territorialement compétent. Il a, aussi, pour mission d'émettre un avis sur le retrait et les suspensions des agréments attribués et de veiller au respect de la réglementation régissant l'activité. Les arrêtés précisent que les deux comités peuvent faire appel à des experts ou organismes habilités, dans le cadre d'un accompagnement technique devant leur permettre de remplir les missions qui leurs sont assignées. Dans le cadre de leurs travaux, les deux comités sont assistés par des secrétariats techniques chargés notamment de l'enregistrement des dossiers de demande de souscription au dispositif de construction de véhicules, de la préparation et la vérification administrative des dossiers de souscription, de la transmission des réserves éventuelles émises par le comité aux demandeurs concernés et de la notification aux investisseurs et aux administrations concernées, des agréments et des décisions d'évaluation technique, signés par le ministre de l'industrie. Les membres des deux comités sont nommés, sur proposition des autorités et organismes dont ils relèvent, pour un mandat de trois (3) années renouvelable une (1) seule fois, précisent les arrêtés.

M. B.

MIX ÉNERGÉTIQUE MONDIAL

La part du gaz atteindra un taux de 28% d'ici 2050

La part du gaz dans le mix énergétique mondial passera d'un taux de 23 % actuellement à 28 % d'ici 2050, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, soulignant que le gaz naturel a de «bonnes perspectives devant lui».



S'exprimant lors d'un point de presse en marge de la 22eme réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenue par visioconférence, M.Attar a affirmé que «les perspectives confirment que le gaz naturel a parfaitement sa place dans les prochaines années, notamment dans le cadre de la transformation énergétique qui fait du gaz un associé important aux énergies renouvelables».

Prévoyant une hausse de la part du gaz dans le mix énergétique mondial passer qui de 23 % actuellement à 28 % à l'horizon 2050, le ministre de l'Energie a soutenu que même c'est cette augmentation, paraissant légère, doit être mise en perspective de l'augmentation de la consommation énergétique mondiale.

Selon les données du GECF, la consommation de gaz en Asie pacifique augmentera de 99% d'ici 2050, en Amérique du nord de 35 % et dans les pays du Golfe de 53 %. En revanche, cette consommation en Europe devra connaître une baisse de 10 % d'ici 2050, a-t-il prévu. «Cela impose à l'Algérie de diversifier ses marchés en visant notamment les pays d'Afrique où la consommation va augmenter de 147 %», a-t-il fait savoir, ajoutant que le gaz continuera à constituer un «composant important dans la stratégie de développement énergétique nationale».

S'agissant de la situation actuelle du marché, les exportations des pays membres du GECF ont baissé de 16 % par canalisation et de 2,5 % concernant le gaz liquéfié.

Ceci s'explique notamment par la baisse de la consommation dans le monde qui a diminué durant 2020 (jusqu'au mois d'octobre), de 3,5 %. «Les marchés spots ont été les plus impactés. La diminution des prix a été comprise entre 38 et 42 %», a pexpliqué M. Attar.

Toujours selon les données du GEFC, les prix du gaz ont retrouvé une tendance haussière depuis juillet dernier. «La consommation du gaz va reprendre progressivement avec un taux de 1,5 % en 2021 et de 2,5 % en 2022. Par la suite, cette consommation retrouvera les mêmes niveaux qu'en 2018 et 2019», a assuré le ministre de l'Energie, considérant que «ce sont là de bonnes perspectives pour le marché du gaz».

Interrogé à propos de l'Institut de recherche du gaz (GRI), sont le siège est fixé à Alger, Attar a mis l'accent sur l'importance de cet organisme au sein du ministère où des cadres algériens activent dans le cadre d'un programme de recherche technique et scientifique autour de la production de gaz.

«Cela nous permettra de participer au niveau du Forum des pays exportateurs du gaz de façon efficace. Il s'agira aussi pour nos techniciens de bénéficier des expériences nouvelles à travers le monde», a-t-il relevé.

A la question de savoir si le GECF peut devenir un «OPEP du gaz», M. Attar a souligné à ce propos l'importance du Forum, notamment à travers les données qu'il génère, par le biais de son rapport sur les «perspectives 2050» sur le gaz qui sera publié en décembre prochain. «Les données du GECF sont de plus en plus prises en considération par les différentes instances énergétiques dans le monde», a-t-il mentionné, assurant que «le moment n'est cependant pas opportun «pour que le GECF puisse s'ériger un «OPEP du gaz» au vu de la conjoncture actuelle marquée par une baisse de la consommation mondiale et une surproduction de gaz.

Concernant les marchés gaziers de l'Algérie, le ministre de l'Energie a fait observer que «la priorité demeure celle de garantir notre part de marché en Europe».

A propos des conditions de renégociation des contrats gaziers, M. Attar a indiqué que Sonatrach a négocié avec ses partenaires en intégrant les aspects et les atouts dont dispose l'Algérie, notamment la sécurité d'approvisionnement et l'engagement pour assurer un prix raisonnable. «Nous avons signé des contrats conformes à la situation actuelle du marché. La compagnie Sonatrach n'a fait aucun cadeau», a tenu à souligner le ministre de l'Energie.

H. B.

ENERGIE

Le rôle de l'Algérie au sein de l'OPEP et du GECF salué

LE SECRÉTAIRE général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Mohammad Barkindo a salué jeudi le rôle de l'Algérie au sein de l'OPEP et le GECF et d'avoir présidé durant l'année 2020 les deux organisations dans un contexte mondial caractérisé par l'impact du Coronavirus sur le secteur énergétique.

S'exprimant depuis Vienne dans le cadre de la 22e réunion de ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) par vidéoconférence, M. Barkindo a loué le «rôle de leadership exceptionnel» du ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar qui préside cette année deux des principales organisations du monde de l'énergie, à savoir l'OPEP et le GECF.

«Ce rôle (présidence des deux organisations, ndlr) est un témoignage de l'importance de l'Algérie en tant que principal fournisseur des précieuses ressources pétrolières et gazières du monde», a-t-il souligné dans son allocution.

M. Barkindo a, également, salué les nouveaux sommets atteints dans la coopération fructueuse et en cours entre les deux organisations dans le cadre du dialogue énergétique OPEP-GECF.

A cet égard, il a reconnu le rôle joué par le SG du GECF, Yury Sentyurin, dans l'approfondissement des liens entre les deux organisations.

Il a été fait référence, en cette occasion, à la réunion inaugurale de haut niveau «très réussie» du dialogue OPEP-GECF sur l'énergie qui s'était tenue le 4 novembre dernier.Le SG de l'Opep a remercié, en outre, le GECF pour sa «précieuse contribution» aux perspectives pétrolières mondiales 2020 de l'OPEP sur les perspectives du GNL dans l'ère post-Covid-19.

«L'OPEP se réjouit d'avoir l'opportunité de contribuer à la publication d'un article sur le pétrole dans la publication phare du GECF, le Global Gas Outlook», a-t-il mentionné.

D'autre part, le SG de l'OPEP a mis en avant l'importance de la coopération multilatérale et du dialogue pour relever les défis mondiaux auxquels l'industrie est confrontée.

«Le potentiel de ce dialogue est illimité et même encore plus essentiel maintenant, car ensemble nous cherchons à nous unir avec toutes nos parties prenantes de l'industrie pour lutter contre les défis permanents posés par la pandémie du Covid-19 et ses répercussions massives sur le marchés de l'énergie», a-t-il relevé.

M. D.

BELKACEM ZEGHMATI :

«Rien n'empêche l'Algérie d'appliquer la peine capitale»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, avant-hier à Alger, qu'»il n'y a aucun empêchement, ni au niveau local, ni au niveau international, d'appliquer la peine capitale», ajoutant que l'Algérie «est libre et souveraine et la peine de mort sera appliquée, en cas de nécessité».



Répondant aux interventions des députés de l'Assemblée populaire nationale (ANP) lors d'une plénière présidée par M. Slimane Chenine, président de l'APN et consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre le kidnapping, M. Zeghmati a fait savoir que «l'Algérie est un Etat souverain et libre d'appliquer la peine de mort», soulignant qu'»il n'y a aucun empêchement, ni au niveau local, ni au niveau international, d'appliquer la peine capitale, en cas de nécessité»

La législation nationale, notamment en son volet pénal, est «l'une des caractéristiques de la souveraineté nationale car ayant un lien direct au maintien de l'ordre public, un exercice de souveraineté», a expliqué le ministre. «Jusqu'à ce jour, l'Algérie n'a signé et n'a ratifié aucun accord ou convention ou traité internationaux interdisant le recours à la peine capitale, qu'il s'agisse de législation ou d'exécution», a-t-il déclaré, soulignant que la recommandation de 2007 de l'Assemblée des Nations unis «n'est pas contraignante car étant une obligation morale et éthique uniquement»

Rappelant «l'existence d'un débat national et international entre partisans et opposants de l'exécution de la peine de morts et à chaque partie ses arguments», M. Zeghmati. Le ministre a soutenu, par ailleurs, que la prévention contre les crimes de kidnapping «est la responsabilité de tous exigeant la conjugaison des efforts de tout un chacun, à commencer par la famille, l'établissement éducatif et les différentes institutions de l'Etat et ce afin de surmonter la situation d'inconfort auprès des parents qui se sentent obligés d'accompagner leurs enfants dans leurs déplacements à l'extérieur de la maison».

Insistant sur l'impératif de «ne pas justifier les crimes d'enlèvement par des facteurs socioéconomiques», M. Zeghmati a fait savoir que «le fléau de la drogue est à l'origine de ce crime étranger à notre communauté».

Pour rappel, les interventions des députés de l'APN ont porté sur «l'impérative application de la peine capitale à l'encontre des auteurs des kidnapping et ce dans le souci de mettre un terme à ce type de crimes».

Par ailleurs, le ministre a présenté un exposé sur les ateliers importants soumis au débat dans le secteur de la Justice à l'instar de la révision du système carcéral et le recours au système de comparution immédiate, outre les mécanismes d'intégration sociale des détenus ayant purgé la durée de leur peine.

S. O. B.

ALGÉRIE- SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Les moyens de renforcer la coopération bilatérale évoqués

LE MINISTRE délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective, Mohamed Cherif Belmihoub a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur et coordinateur résident du Système des Nations Unies (SNU) en Algérie, Eric Overvest, avec lequel il a évoqué les voies et moyens permettant de renforcer la coopération entre l'Algérie et les agences et programmes des Nations unies présents dans le pays, a indiqué un communiqué du ministère délégué. Lors de cette audience, le ministre délégué a présenté à son invité les priorités de son Département ministériel inspirées des priorités du plan d'action du gouvernement, qui consistent à réaliser trois études prospectives s'articulant autour des enjeux suivants, à savoir la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, le capital humain et la jeunesse, a précisé la même source. M. Belmihoub a, également, présenté les grands axes du plan de relance économique ainsi que les mesures prises par les pouvoirs publics pour relever, d'une part, le défi de la riposte contre la crise induite par la propagation de la pandémie Covid-19 et, d'autre part, la consolidation et la poursuite des efforts de diversification de l'économie nationale, a ajouté le communiqué.

Pour sa part, l'ambassadeur et coordinateur résident des Nations Unies a présenté les projets de coopération du SNU avec différents départements ministériels. A ce propos, M. Overvest a considéré que les actions programmées par le Département de la prospective viennent en droite ligne avec les priorités du SNU particulièrement celles relatives à l'agenda 2030 de développement durable.

De ce fait, il a affiché son entière disponibilité à mettre au profit du ministère délégué de la Prospective une expertise technique de haute qualité, un réseau de connaissance mondial, ainsi qu'une plateforme de partage d'expériences, notamment dans le domaine du développement du capital humain et l'insertion de la jeunesse dans la dynamique économique et sociale, a fait savoir le communiqué.

S. T.

PROCÈS KHALIFA BANK

La défense nie les faits reprochés à Abdelmoumène Khalifa

LE COLLECTIF d'avocats de défense du principal accusé dans l'Affaire Khalifa Bank, l'ex P-dg du groupe Khalifa, Abdelmoumène Khalifa ont nié, avant-hier, dans leurs plaidoiries devant le tribunal criminel près la Cour de Blida, lors de la séance de l'après-midi, les chefs d'accusation portés contre leur client, à savoir «vol qualifié, abus de confiance, falsification de documents officiels et corruption».

Au cinquième jour du procès, rouvert après la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé par le Tribunal criminel près la Cour de Blida en 2015, l'avocat du principal accusé a affirmé que «c'est le sentiment d'insécurité qu'il ressentait pour plusieurs considérations et la peur de ne pas bénéficier d'un procès équitable qui avait empêché Abdelmoumène Khalifa de se rendre».

Il a souligné qu'»on reproche à son client des faits qu'il n'a pas commis» pour des «mobiles politiques», raison pour laquelle ce dernier ne s'est pas rendu après le mandat de dépôt international lancé contre lui, sur la base «d'accusations infondées». L'avocat a ajouté que «l'ancien régime avait l'intention de liquider la Banque Khalifa avant même de découvrir les soi-disant infractions et dépassements» pour évincer son client qui était «un exemple du jeune algérien ambitieux qui a préféré investir dans son pays dans la décennie noire et contribué à la création de milliers de postes d'emploi en faveur des jeunes à l'époque».

Dans ce contexte, l'avocat de Abdelmoumène Khalifa a affirmé que son client «fond de grands espoirs» sur ce procès qui intervient dans des circonstances différentes du procès de 2015 qui «ne remplissait pas les critères d'un procès équitable». Dans sa tentative d'acquitter son client, devant le tribunal, des faits qui lui sont reprochés, dont celui de «falsification de documents bancaires», la défense a affirmé qu'il s'agissait de documents datant du 26, 27 et 28 février 2003, alors que Abdelmoumène Khalifa a quitté le pays avant ces dates», s'interrogeant alors «comment peut-on le considérer comme étant le principal auteur», selon l'arrêt de renvoi. Quant aux chefs d'inculpation de vol en réunion et d'abus de confiance, l'avocat de l'accusé a affirmé que les fonds avaient été déposés à banque Khalifa de manière volontaire et d'un accord entre les deux parties (la banque et les clients), en sus de la condamnation Youcef Akli, l'ancien directeur général adjoint chargé de la caisse principale de la banque Khalifa en 2007 pour vol en tant qu'auteur principal. Partant, il est légalement impossible de reprocher les mêmes charges contre les principaux auteurs, ce qui conduit à l'abandon des charges contre son client, a-t-il dit.

L'avocate de l'accusé, qui a également plaidé pour prouver l'acquittement et l'abandon des charges de corruption et d'abus d'influence de son client, a relevé que «tous les responsables des établissements publics qui déposaient leur fonds à la banque Khalifa ont été acquittés du crime de corruption, ce qui entraine l'abandon de cette charge. De même, il n'a jamais occupé de poste de cadre au sein de l'Etat pour qu'il soit accusé de trafic d'influence». A la fin de sa plaidoirie, l'avocate de l'accusé a requis l'acquittement de son client des différentes charges retenues, car il avait «refusé de financer la campagne électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika». Elle a demandé également la levée de main sur ses biens confisqués à savoir une voiture et une usine à Boufarik (Blida).

Le procès reprendra dimanche prochain avec la poursuite des plaidoiries des avocats de la défense du reste des accusés ayant débuté mercredi après la fin de la plaidoirie du procureur général et l'audition de tous les accusés, les témoins et les parties civiles. En 2015, l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel près la Cour de Blida à dix-huit (18) ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens.

Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de «constitution d'association de malfaiteurs», «falsification de documents officiels et usage de faux», «vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption», «falsification de documents bancaires», et «banqueroute frauduleuse».

M. D.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Quel est le but de Trump avec ses multiples recours sans preuve ?

Les jours se ressemblent pour Donald Trump. Après le Michigan et la Pennsylvanie, c'est dans l'Arizona que ses avocats ont tenté de convaincre un juge circonspect, jeudi, que la présidentielle américaine du 3 novembre avait été entachée « d'irrégularités ».

Désavoué par les autorités fédérales et locales, selon lesquelles il n'y a « aucune preuve » de fraude massive, le président américain persiste et refuse de reconnaître la victoire de Joe Biden. Mais il aurait besoin d'un improbable concours de circonstances, dans trois Etats au minimum, pour inverser la donne.

En une semaine, Donald Trump a déposé une vingtaine de recours, principalement dans six Etats remportés – où en instance de l'être – par Joe Biden : Wisconsin, Michigan, Pennsylvanie, Géorgie, Nevada et Arizona. La semaine dernière, les actions qui visaient à interrompre le compte dans trois Etats ont été rejetées par la justice. Et si Donald Trump dénonce publiquement des « fraudes massives », ses avocats ont été forcés de reconnaître en Pennsylvanie et dans l'Arizona, mercredi et jeudi, qu'ils ne disposaient d'aucune preuve.

Dans l'Arizona, jeudi, les témoins qui affirmaient que leur vote n'avait pas été comptabilisé ont admis qu'ils n'en étaient « pas certains ». Les morts qui auraient voté en Pennsylvanie et dans le Michigan ? Pour l'essentiel, il s'agit d'homonymes ou de dates de naissance mal retranscrites par les scanners. Dans le Nevada, les soi-disant fausses adresses concernent des militaires basés à l'étranger ou qui ont changé de base. Et en Pennsylvanie, l'employé de la Poste qui avait signé une déclaration sous serment affirmant que ses supérieurs avaient modifié le cachet de bulletins en retard s'est rétracté.

Jeudi, le président américain a changé d'approche. Il a accusé le logiciel Dominion Voting Systems, qui équipe les machines à voter de 28 Etats, d'avoir « effacé 2,7 millions de votes pro-Trump dans le pays ». L'agence de cybersécurité et de sécurité des infrastructures (CISA), qui dépend du ministère de la Sécurité intérieure, a aussitôt démenti, écrivant : « Il n'existe aucune preuve d'un système de vote ayant effacé, perdu ou changé des bulletins, ou ayant été piraté de quelque façon que ce soit. »

Mathématiquement, la situation est sans espoir pour le président américain. En Géorgie, où Joe Biden compte 14.000 voix d'avance, un recompte manuel a commencé jeudi. Dans le Wisconsin, où Donald Trump a 20.000 voix de retard, le président américain s'est dit prêt à payer les 3 millions de dollars nécessaires pour demander



un recompte. Mais par le passé, de telles vérifications n'ont changé que quelques centaines de votes au maximum. Et cela ne suffirait pas pour Donald Trump. Il aurait également besoin de la Pennsylvanie, où Joe Biden devrait finir avec 100.000 voix d'avance, ou du Nevada et du Wisconsin. Même l'ancienne éminence grise de George W. Bush, Karl Rove, est catégorique, dans une tribune publiée dans le Wall Street Journal : « Les résultats de l'élection ne seront pas inversés ».

UN BAROUD D'HONNEUR OU UN COUP DE POKER ?

« Les actions de Donald Trump relèvent plus d'actes désespérés que de recours légaux méritoires », analyse l'avocat Mark Trachtenberg. Selon lui, même une intervention de la Cour suprême pour annuler les votes postaux reçus après l'élection en Pennsylvanie ne serait pas suffisante vu l'avance de Joe Biden. En coulisses, de nombreux proches de Donald Trump assurent dans les médias américains qu'il cherche avant tout à sauver la face pour ses supporteurs – ou qu'il entretient la controverse pour préparer le lancement d'une chaîne de télévision conservatrice concurrente de Fox News.

Reste l'option nucléaire : tenter de court-circuiter le verdict des urnes au niveau du collège électoral, qui doit se réunir le 14 décembre. Les résultats doivent en effet être certifiés auparavant par chaque Etat. La Géorgie a jusqu'au 20 novembre, la Pennsylvanie jusqu'au 23, l'Arizona jusqu'au 3 décembre. En jouant la montre devant les tribunaux, Donald Trump pourrait, en théorie, faire dérailler ce processus. Dans ce scénario, qui fait débat chez les juristes, les élus républicains, qui sont au pouvoir en Pennsylvanie, pourraient tenter d'envoyer une délégation de grands électeurs rebelles pro-Trump à la place de la liste démocrate basée sur le vote populaire – 32 Etats l'interdisent, mais pas la Pennsylvanie. Et le présient américain aurait besoin des électeurs de deux ou trois autres Etats.

De l'avis général, on n'ira sans doute pas jusque-là. Donald Trump pourrait jeter l'éponge dès la semaine prochaine si le recompte en Géorgie, qui doit être achevé avant le 20 novembre, confirme la victoire de Joe Biden. Le consultant de Fox News Geraldo Rivera, proche du président américain, lui a adressé ce message mercredi : « Tu es passé très près. L'heure est venue de tirer ta révérence avec grâce et dignité. »

R. I.

MER ROUGE

La Russie envisage de créer une base navale au Soudan

LA RUSSIE prévoit la création au Soudan d'une base navale en mer Rouge pour le ravitaillement de sa flotte, selon un projet d'accord avec Khartoum approuvé par le premier ministre russe. Ce document préliminaire, publié mercredi 11 novembre sur le site du gouvernement russe, concerne l'établissement au Soudan d'un « centre de support logistique » où pourront être assurées « des réparations, des opérations de ravitaillement et le repos de membres d'équipage » de la marine russe.

Cette base pourra accueillir au maximum 300 militaires et personnel civil, ainsi que quatre navires, dont des engins à propulsion nucléaire, selon le projet d'accord. Elle sera localisée dans la banlieue nord de Port-Soudan, d'après les coordonnées géographiques mentionnées dans ce document d'une trentaine de pages. Le texte prévoit aussi que la Russie aura le droit de transporter via les ports et aéroports du Soudan « des armes, des munitions et des équipements » nécessaires au fonctionnement de cette base navale.

Cet accord sera en vigueur pour vingt-cinq ans, après un renouvellement automatique de dix ans si aucune des parties ne demande sa cessation au préalable. Pour l'heure, les autorités russes n'ont pas évoqué de date possible de signature de cet accord avec Khartoum.

Lire aussi La Russie construira une centrale nucléaire au Soudan

Ces dernières années, la Russie, qui amorce un retour géopolitique en Afrique, s'est approchée du Soudan dans la sphère militaire mais également à travers des projets de nucléaire civil. Depuis mai 2019, les deux pays sont liés par un accord de coopération militaire d'une durée de sept ans. Fin janvier 2019, en pleine crise politique au Soudan, le Kremlin avait reconnu que des instructeurs russes se trouvaient « déjà depuis un certain temps » aux côtés des forces gouvernementales soudanaises.

Lors d'une visite en Russie fin 2017, l'ex-président Omar al-Bachir avait demandé au président Vladimir Poutine de « protéger » le Soudan des Etats-Unis et avait appelé à renforcer la coopération militaire avec Moscou, en vue de « rééquiper ses forces armées ».

JAPON

Le procès civil de Carlos Ghosn s'est ouvert à Tokyo

LE CONSTRUCTEUR automobile Nissan réclame 10 milliards de yens de dommages et intérêts à son ancien patron Carlos Ghosn, réfugié au Liban.

Alors que Carlos Ghosn se trouve toujours au Liban, son procès civil s'est ouvert, vendredi 13 novembre, au tribunal de première instance de Yokohama (ouest de Tokyo). Ce procès est intenté par le constructeur automobile Nissan, qui avait porté plainte en février dernier contre son ancien patron, afin de récupérer une « partie significative » des dommages causés, selon le groupe, par son ancien patron durant des années de « mauvaise conduite et d'activités frauduleuses ».

Ainsi, Nissan réclame 10 milliards de yens (environ 80 millions d'euros) de dommages et intérêts. Cette somme compense des dépenses que Nissan dit avoir effectuées à cause des « pratiques corrompues » de son ancien patron, telles que, selon le groupe, son usage de résidences à l'étranger sans payer de loyer, son utilisation à des fins privées de jets aux frais de l'entreprise, ou encore des versements à sa sœur aînée pour des services de conseil fictifs. Ce montant comprend aussi les coûts de la vaste enquête interne de Nissan à l'encontre de Carlos Ghosn, ainsi que les frais de procédures du groupe dans ce dossier au Japon, aux États-Unis ou encore aux Pays-Bas.

Cette procédure est destinée à « faire reconnaître la responsabilité de M. Ghosn pour le tort et les pertes financières subis par l'entreprise », a rappelé Nissan dans une déclaration publiée vendredi sur son site. L'ancien patron a fui fin 2019 au Liban pour échapper aux procédures pénales qui l'attendaient au Japon, et clame son innocence sur toute la ligne depuis le début. Dans un communiqué publié vendredi, Carlos Ghosn s'est dit « certain » que les « éléments à décharge » de sa défense prouveront que les accusations de Nissan contre lui sont « absolument sans fondement ». Depuis son arrestation fin 2018 au Japon, M. Ghosn n'a eu de cesse de dénoncer une machination contre lui, orchestrée par certains cadres de Nissan effrayés par un projet de fusion avec Renault, en « collusion » avec le parquet de Tokyo. Lui-même demande 15 millions d'euros d'indemnités à Nissan et Mitsubishi Motors pour rupture abusive de son contrat, par le biais d'une procédure aux Pays-Bas. Il a aussi engagé une bataille judiciaire contre Renault pour obtenir d'importants droits à la retraite et à des actions de performance.

R. I.

SÉLECTION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME :

Trois cas positifs au coronavirus écartés du regroupement

TROIS cas positifs au nouveau coronavirus au sein de la sélection nationale d'athlétisme spécialité, cross-country, demi-fond et marche ont été écartés de la liste du stage entamé le 11 novembre 2020 à Tikjda (Bouira), a indiqué jeudi l'instance fédérale sur sa page Facebook.Il s'agit d'un athlète, d'un entraineur et d'un kiné testé positifs à l'issue des tests effectués, avant l'entame du regroupement, par les 30 athlètes et les membres de l'encadrement technique. ''Ce stage qui prendra fin le 2 décembre 2020 a été entamé dans de très bonnes conditions et notamment dans le strict respect du protocole sanitaire mis en place pour la prévention contre la propagation du coronavirus'', a écrit la même source.
Un autre stage en direction des athlètes des épreuves techniques sera programmé prochainement à Annaba ou Tlemcen, conclut la FAA.
Liste des athlètes retenus: Demi- fond et cross-country:
Khireddine Bourouina , El-Hadi Laameuch, Hamza Hadjaloui, Ali Grine, Bilal Tabti, Hichem Bouchicha, Ramdane Ouarghi, El Houcine Zourkane, Nabil El Hannachi, Yassine Hethat, Mohamed Amine Belferar, Mohamed Belbachir, Slimane Moula, Ramzi Abdenouz, Abderezak Khelili, Abdelhakim Chibani, Amina Bettiche, Riham Sennani, Oussama Cherrad, Rabeh Aboud, Mohamed Merbouhi.
Marche:Mohamed Ameur, Mohamed Meddour, Bilal Djaafri, Abdenour Ameur, Soheil Aloui, Souad Azzi, Souhila Azzi, Bariza Ghezelani, Melissa Touloum.

KARATÉ / PREMIER LEAGUE : LE TOURNOI DE VENISE POUR JEUNES ANNULÉ À CAUSE DU COVID-19

LE TOURNOI de Premier League pour jeunes, qui devait avoir lieu à Venise en Italie du 4 au 6 décembre, a été annulé en raison de l'impact de l'épidémie de coronavirus, a indiqué jeudi la Fédération mondiale de karaté (WKF).»Malgré les efforts des organisateurs pour accueillir l'événement, le comité d'organisation local a décidé d'annuler le concours suite à l'application du décret du gouvernement italien du 3 novembre et des restrictions supplémentaires imposées dans le pays pour contrôler l'expansion de l'épidémie de coronavirus», a expliqué la WKF. Traditionnellement l'un des événements les plus populaires de l'année, la Premier League de karaté était le dernier tournoi international prévu durant la saison. Son organisation vise à donner aux jeunes une plateforme de compétitions pour développer leurs capacités. Le rendez-vous de Venise est le 4e et dernier événement de la saison 2020 de Premier League pour jeunes annulé en raison du COVID-19, après Limassol (Chypre), Monterrey (Mexique) et Porec (Croatie). Aussi, et pour les mêmes raisons, la Fédération mondiale de karaté avait annulé le camp de jeunes mondial de karaté, initialement prévu cette année en Croatie. Le camp de jeunes de la WKF est l'événement de karaté le plus massif de l'année pour cette catégorie. Il a continuellement enregistré un nombre record d'assistance, avec plus de 1.200 jeunes de 69 pays ayant participé à la dernière édition.

LIGUE 1/WA TLEMCEN :

Les nouvelles recrues non encore qualifiées

La liste officielle de l'effectif du WA Tlemcen publiée sur le site de la Ligue de football professionnel comporte jusque-là seulement 17 joueurs, tous de la saison passée, vu que les nouvelles recrues ne sont toujours pas qualifiées, a-t-on constaté.

Cette situation commence à inquiéter au plus haut point l'entraineur Aziz Abbes, a indiqué ce dernier à l'APS, estimant qu'il était temps pour la direction du club de se pencher sur le dossier des nouvelles recrues, au nombre d'une dizaine, qui n'ont toujours pas obtenu leurs licences respectives. A l'approche du coup d'envoi du championnat, prévu pour le 28 du mois courant, Aziz Abbes, qui enchaine sa deuxième saison de suite aux commandes techniques de la formation des Zianides, dit «nourrir des soucis quant à la qualification des nouveaux joueurs avant l'entame du championnat». «J'ai reçu des assurances de la part de la direction du club pour la qualification de nos nouveaux joueurs dans les meilleurs délais. Nous continuons donc à travailler avec l'espoir de bénéficier des services des nouveaux dès la première journée», a expliqué le coach natif de Bordj Bou Arréridj Le WAT retrouve l'élite après sept années passées entre le deuxième et le troisième palier. Le vœu de la direction du club de voir ce dernier éviter de retourner au purgatoire qui l'a poussé à opérer un remue-ménage au sein de son effectif. Cependant, il appartient aux dirigeants du 'Widad' de trouver l'argent nécessaire pour payer les dettes du clubs envers d'anciens joueurs pour lever l'interdiction de recrutement, dont fait l'objet leur équipe, des dettes qu'ils jugent «pas insurmontables». Cela se passe au moment où l'entraineur Aziz Abbes se plaint aussi du retard accusé par la direction dans la régularisation de sa situation financière et celle de ses joueurs,



indiquant que tout ce beau monde «n'a pas été payé depuis mars dernier». Au WAT, l'on table sur une prochaine rentrée d'argent estimée à 50 millions de dinars représentant une subvention allouée par les autorités locales ainsi que la première tranche du nouveau sponsor du club l'Entreprise nationale de géophysique – ENAGEO (filiale de Sonatrach). En revanche, la direction du WAT a réussi à se faire délivrer la licence du club professionnel, après avoir répondu au cahier des charges de la direction de contrôle et de gestion des finances.

WORLD JUDO TOUR / CORONAVIRUS :

Annulation des épreuves programmées en 2020

LE COMITÉ Exécutif de la Fédération internationale de judo (FIJ) a décidé mercredi de suspendre l'édition -2020 de la World Judo Tour, prévue avant la fin de l'année, en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Coronavirus. Après un retour réussi aux compétitions avec le Grand Chelem de Hongrie 2020 fin octobre, l'IJF espérait qu'au moins un autre World Judo Tour Event pourrait être organisé avant la fin de l'année, à savoir le Grand Prix de Zagreb 2020, en Croatie. « La crise sanitaire mondiale s'aggrave dans le monde et a poussé de plus en plus de pays à prendre des mesures drastiques, voire des verrouillages complets pour arrêter la propagation du virus Covid-19» a expliqué la FIJ sur son site officiel. Le communiqué, ajoutera que dans ces conditions, où les épreuves sont interdites et les sites indisponibles, et dans certains cas même l'entraînement est impossible pour nos athlètes, «elle a décidé qu'aucune autre épreuve du World Judo Tour ne serait organisée cette année». La Fédération internationale de judo (FIJ) se concentrera désormais sur l'événement d'ouverture de 2021, à savoir le Qatar Masters où les athlètes les mieux classés sont invités à participer, précise l'instance. De son côté, le président de l'instance internationale, Marius Vizer a regretté cette difficile décision, surtout après un événement aussi réussi que le Grand Chelem de Hongrie il y a quelques semaines. « Malheureusement, nous pouvons voir la plupart des pays du monde se battre avec acharnement pour empêcher la pandémie de devenir incontrôlable et la sécurité de la famille du judo passe avant tout. Une fois de plus, nous devons être résilients et respecter les efforts des gouvernements afin de préserver la sécurité de la population mondiale», a-t-il déclaré. Le premier patron a ajouté que « désormais, l'équipe de la FIJ se concentrera sur l'organisation du Qatar Masters en janvier. Nous espérons pouvoir réunir la communauté internationale du judo à Doha, pour marquer un nouveau départ du judo en 2021, avec les meilleurs athlètes du monde en compétition pour une qualification olympique».

COA : Six candidats retenus à l'élection partielle du bureau exécutif

SIX CANDIDATS ont déposé leurs dossiers en vue de l'élection partielle pour le renouvellement de deux membres au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), prévue ce samedi à l'hôtel El Djazaïr (Alger), à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire (AGO) , a appris l'APS jeudi de l'instance olympique. «Outre l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice-2019, les membres présents procèderont à l'élection partielle de deux membres dont une représentante féminine.», a précisé la même source. Six candidats seront en lice pour intégrer le bureau exécutif. Il s'agit de Soraya Haddad (judo), Feriel Chouiter (Docteur en médecine), Faïrouz Dih (ex-internationale de basket-ball), Elhadi Mossab (président de la Fédération algérienne du sport pour tous (FAST), Azzedine-Brahim Djelloul (président de la Fédération algérienne des échecs (FAE) et Ghadir Sadi (président de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU). L'ordre du jour des travaux de la session ordinaire de l'instance olympique portera sur plusieurs points dont la présentation, pour approbation, du rapport moral et financier 2019, du rapport du commissaire aux comptes, la présentation du programme d'activités pour 2020 et le budget prévisionnel de la même année.

FOOT/ CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ GR.H) ALGÉRIE - ZIMBABWE 3 -1 :

Large victoire des Verts mais sans convaincre

Victoire certes et série en cours pour les Fennecs mais force est de dire que notre ''Khadra'' nationale a peiné cette fois ci dans son jardin du 5juillet pour venir à bout de son adversaire de la soirée le Zimbabwé.



Les champions d'Afrique donnés archi favoris pour la première manche des retrouvailles comptant pour la 3e journée des éliminatoires de la CAN 2021, ont le moins que l'on puisse dire fourni leur plus mauvais match sous la houlette du coach Djamel Belmadi. C'est donc copie à revoir pour ce dernier avant le match de ce Lundi à Harraré et qui sera sans doute une autre paire de manche devant des Wariors ayant laissé apparaitre de grandes dispositions pour espérer tenir tête aux Fennecs . Ces derniers sans faire un grand match comme tout le monde l'espérer savent ce qui les attend pour rester sur le même tempo et faire en sorte de rester toujours dans optique d'aller chercher ce record des Pharaons avec 24 matchs sans défaite. Les Verts à qui l'apport du 12e homme a terriblement manqué, en raison des mesures appliquées pour endiguer la propagation du Covid-19, ont quand même fait l'essentiel en comptabilisant les trois points qui les leur permettent de faire un, pas de plus vers le Cameroun. Les Champions d'Afrique ne sont plus aujourd'hui qu'à un seul point pour valider leur voyage avant terme au pays des Lions indomptables Ou se tiendra faut-il le rappeler la phase finale de la CAN-2021. Cela dit, les camarades de Mahrez auteur une fois de plus d'une passe décisive et d'un joli but comme à son habitude ont été surpris par une entame très chaude des Wariors. Il a fallu une fois encore tout le brio de M'bolhi pour sauver en corner du bout du pied, un but tout fait dès la 3e sur une tentative de Biliat. Surpris par une telle entame des visiteurs ont eu toutes les difficultés à rentrer dans leur match et imposer leur jeu. Juste après le quart de jeu les Visiteurs bien très strict au marquage ont failli une nouvelle fois compliqué la tâche des Algériens par Kadewéré dont la tête est passé tout près de la cage de portier des Fennecs . Il a fallu attendre la demi-heure de jeu pour voir les poulains de Belmadi porter réellement le danger dans le camp adverse . En effet après une tentative avortée, Bounedjah reviendra à la charge à la 31 pour libérer les siens profitant d'une balle relâchée par le gardien de but Zimbabwéen, suite à la suite d'une frappe sèche de Feghouli. Libérée la sélection nationale, réussira à se mettre à l'abri juste avant la pause grâce à une tête plongeante de Feghouli (43e) très bien servi par son capitaine Mahrez. Au retour des vestiaires, les visiteurs, sermonnés par leur coach reviendront avec tout autre visage plus, sur la pelouse et il aura fallu encore Mbolhi pour empêcher la réduction du score face à Kadéwéré (55e). Mais c'était sans compter sur le talent fou du capitaine Mahrez pour porter l'estocade à 3-0 sur une action personnelle (66e), et sceller le sort de cette manche aller. En face , et dans une position flagrante de hors-jeu, le Lyonais Kadewere, meilleur élément côté zimbabwéen a réussi à réduire le score (78e) . Le score en restera là jusqu' au coup de sifflet de l'arbitre camerounais . Une large victoire qui permet aux Verts d'entrevoir le match de Lundi avec plus de sérénité .Les « Verts » se sont envolés hier vendredi (10h00) pour Harare à bord d'un vol spécial, en vue du match retour face au Zimbabwe, lundi prochain (16h00, algériennes), tandis que le Botswana recevra le même jour la Zambie.

S.S

DÉCLARATIONS

- DJAMEL BELMADI (SÉLECTIONNEUR/ ALGÉRIE) :

« Lors de la première période, l'adversaire a joué en bloc compact assez bas, tout en procédant par des contres. C'était difficile pour nous à trouver les espaces et les intervalles. Il fallait attaquer et essayer de marquer, tout en restant vigilants en défense. Dieu merci, nous avons marqué deux buts avant la pause. J'ai demandé aux joueurs de presser encore, ce qui nous a permis d'inscrire le troisième but. Le Zimbabwe a changé son système en mettant deux attaquants devant, ils nous ont vraiment pressés. Nos joueurs n'ont pu ressortir le ballon comme il se doit, ce qui constitue à mon sens le point noir de la deuxième période. On aurait dû tuer le match, j'aurai aimé une performance accomplie de la part de mes éléments. L'adversaire était difficile à manier, ils ont de bons éléments. Concernant les débuts d'Aribi et Zerkane, nous devons être patients avec eux. La concurrence est toujours bonne pour l'équipe nationale. Nous cherchons à sceller notre qualification dès notre prochain match (lundi prochain face au Zimbabwe à Harare, ndlr), pour permettre aux joueurs de se relâcher par la suite et jouer sans pression ».

- KHEIREDDINE ZETCHI (PRÉSIDENT DE LA FAF) :

« Félicitations pour l'équipe nationale après cette troisième victoire de suite dans les qualifications. Le match était loin d'être facile pour nous, notamment lors de 20 premières minutes. L'équipe nationale était bien concentrée, même si en face, le Zimbabwe a démontré de belles choses.

L'ouverture du score a permis aux joueurs de se relâcher et d'aborder la suite avec plus de facilité. Nous visons un bon résultat à Harare pour assurer notre qualification. Ma candidature au Conseil de la fédération internationale (Fifa), est avant tout celle de l'Algérie. Je souhaite que tout le monde soit derrière cette candidature, et permette ainsi à notre pays de retrouver sa place au sein des instances internationales ».

-DJAMEL BENLAMRI (DÉFENSEUR/ ALGÉRIE) :

« Le match était difficile face à une équipe qui a bien quadrillé le terrain. Depuis notre consécration africaine en 2019, toutes les équipes cherchent à nous battre. Il n'y plus de sélection faible en Afrique. C'est une victoire importante qui nous rapproche davantage de la qualification. Dans un registre personnel, je souffrais d'une légère blessure à la cheville. Je remercie le staff médical qui m'a aidé à me remettre. Je vais poursuivre les soins pour être à 100% de mes moyens ».

- TINO KADEWERE (ATTAQUANT/ ZIMBABWE) :

« Nous avons affronté une grosse équipe algérienne, ils sont champions d'Afrique. Je pense que nous avons réalisé un bon match malgré la défaite. Maintenant, nous devons réagir dès le prochain match chez nous, et essayer d'aller décrocher cette deuxième place qualificative. Nos chances sont intactes, on fera tout pour y parvenir ».

L'ex- président de la JS Kabylie Moh Chérif Hannachi n'est plus



L'ex président de le JS Kabylie, Mohand Chérif Hannachi, est décédé hier (vendredi) matin, 13 novembre, à l'hôpital militaire d'Ain Naadja à l'âge de 70 ans les suites d'une longue maladie. L'ancien joueur, dirigeant et président des Canaris du Djurdjura, Mohand Chérif Hannachi, considéré comme le doyen des présidents de clubs algériens était dans un état critique, depuis quelques jours, notamment suite à son infection par le coronavirus (covid-19). En cette douloureuse circonstance, la direction et la rédaction sportive du ''Jeune Indépendant'' présentent à la famille du défunt et de la JS Kabylie, leurs sincères condoléances les plus attristées .

S.S

ADRAR

Ouverture de la première école privée d'enseignement général dans le Grand Sud

UNE ÉCOLE d'enseignement général, fruit d'un investissement privé et première du genre dans le Grand sud, a été mise en service hier à Adrar.
Ce projet, qui a généré 35 postes d'emplois, entre personnel pédagogique, administratif et autres professionnels, assure dans une première phase un enseignement dans les cycles préparatoire, primaire et moyen, en attendant l'intégration du cycle secondaire au début de la prochaine saison scolaire, a affirmé la promotrice du projet, Mme. Keltoum Ferdjani.
L'école en question, couvrant une superficie de 1.000 m2 et pour laquelle a été consenti un investissement de près de 80 millions DA (réalisation, équipement et services), dispose de 20 classes, des laboratoires, ainsi que des salles d'informatique et de lecture et une autre pour les enseignants, a-t-elle fait savoir.
En plus d'assurer la restauration et le transport aux élèves, elle comprend aussi une infirmerie, encadrée par des techniciens de la santé et une psychologue orthophoniste pour le suivi et l'accompagnement des élèves, surtout en cette conjoncture de pandémie du Covid-19, a ajouté Mme Ferdjani qui avait déjà ouvert en 2000 à Adrar un centre de formation professionnelle et de langues.
Lors de la cérémonie inaugurale, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a salué l'initiative qui va dans le sens de la contribution à la formation des générations de demain, tout en insistant sur l'inculcation aux élèves des valeurs de citoyenneté et des idéaux inspirées de nos valeurs nationales authentiques.

LAGHOUAT

1.450 ruches attribuées pour soutenir les petits éleveurs

AU MOINS 1.450 ruches d'abeilles ont été attribuées par la Conservation des forêts à de petits éleveurs de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris avant-hier, de la responsable du projet, Affef Mimouni.
Entrant dans le cadre du fonds de soutien au développement des régions du Sud, pour un montant de 20 millions DA, l'opération porte sur un total de 2.000 ruches d'abeilles, dont 1.450 unités ont été attribuées, le reste devant l'être prochainement, a-t-elle précisé.
Parmi les petits éleveurs concernés, dix-sept femmes, toutes ayant suivi une formation diplômante en apiculture au niveau de centres de la formation professionnelle, ont bénéficié de cette opération, a fait savoir Mme Mimouni.
Selon la responsable du projet, les conditions naturelles et climatiques de la région sont favorables à ce type d'élevage, voire même pour une production de miel de grande qualité à considérer l'abondance du jujubier, faisant que la filière est jugée économiquement très rentable.
Les services des forêts ont pour cela, et avec le concours des services agricoles et de l'Industrie, arrêté une feuille de route visant à permettre à la wilaya de Laghouat de bien développer la production mellifère dans ses différentes variétés, a-t-elle ajouté.
Pour Mme. Azza Guerinet, une des bénéficiaires, l'opération est le prélude à la concrétisation de la notion de femme entrepreneure, notamment la femme rurale qui dispose de potentialités l'habilitant à réussir des projets agricoles.

CULTURE DE LA BANANE À JIJEL

Le jeune Zoheir Fatssi concrétise son rêve

Le jeune Zoheir Fatssi a réussi à relancer la culture de la banane dans la wilaya de Jijel, en recourant à la culture sous serres multi-chapelles, dont les primeurs sont attendues avant la fin du mois en cours.



Dans sa ferme située dans la région de Guemar, dans la commune de Chekfa, Zoheir a fait part de son « rêve » qui commence à se réaliser depuis l'apparition des premières bananes, un produit très demandé sur le marché local, en précisant qu'il attend ce moment depuis 14 mois, la période nécessaire à la floraison avant la fructification qui intervient par la suite tous les 7 mois.
Ayant concrétisé ce projet dans le cadre d'un financement de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), Zoheir a indiqué que le succès réalisé est le résultat des efforts consentis tout au long de plusieurs phases.
Et d'ajouter : « J'ai d'abord étudié la faisabilité de la culture de ce fruit avec le soutien de la Chambre d'agriculture, et après avoir été certain que ce projet serait rentable, » explique-t-il, et « j'ai suivi une formation sur la plantation des bananiers puis j'ai déposé un dossier afin de solliciter un soutien financier auprès de l'Agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes de Jijel ».
Après l'approbation de son dossier, le jeune agriculteur, a loué une terre agricole pour y implanter ses bananiers, il a également installé une serre en plastique multi-chapelles achetée au prix de 10 millions de dinars.
Le jeune Zoheir a veillé soigneusement à surveiller l'évolution de la culture de bananiers, à partir de la plantation des plants jusqu'à l'émergence des premiers rameaux renfermant environ 50 kg de bananes dans un premier temps, avant d'atteindre 70 kg ou plus durant la seconde production après 7 mois.
Parmi les premiers indices du succès de son projet, Zoheir a fait par des contacts d'un grossiste désirant lui acheter l'intégralité de sa production, en plus de diverses autres sollicitations émanant d'investisseurs locaux en quête de plants de bananiers.
« Dans un premier temps, j'ai cédé 300 plants à un jeune homme de la région ayant exprimé le souhait d'entreprendre un investissement similaire », a-t-il dit.
Concernant la qualité de sa production, Zoheir a indiqué que « la banane locale aura incontestablement un écho favorable, car elle diffère grandement des bananes importées, que ce soit en matière de saveur que de parfum », assurant ne pas avoir recouru aux engrais et que son fruit dont la longueur varie entre 20 et 32 cm est «100% bio». »
Par ailleurs, dans la perspective de vendre sa production sur le marché local au cours de ce mois, Zoheir ambitionne de déployer son investissement en créant une « pépinière de bananiers », dans le but de fournir des plants à de jeunes exploitants ambitionnant de se lancer dans l'agriculture de ce fruit, faisant également part de son désir d'acquérir une terre agricole pour en finir avec la location ».
La culture de la banane sous serre, un investissement rentable
De son côté, Yacine Zeddam, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Jijel, a fait savoir « que la production de bananes sous serres multi-chapelles est un investissement rentable ».
Il a indiqué que la chambre de l'agriculture a prêté assistance, technique essentiellement, à trois jeunes de la wilaya de Jijel, à l'instar de Zoheir Fatssi, et qui s'est soldée par des résultats « satisfaisants dès les premières étapes de la production ».
« L'utilisation de serres multi-chapelles d'une hauteur de plus de 6 mètres a permis de fortifier la culture et de ne pas exploiter de grandes surfaces agricoles, et ce, avec un rendement amplifié puisque 1000 arbustes peuvent être plantés dans chaque serre avec une production prévisionnelle oscillant entre 60 et 100 kg par arbre, équivalant à une production totale de 100 tonnes dans chaque serre », a relevé le même responsable.
M. Zeddam a également souligné que l'expérience menée par la Chambre d'agriculture avec le jeune Zoheir, à travers son accompagnement constant, a permis d'accroitre cette culture à travers la plantation de 1100 plants environ dans seulement un quart d'hectare pour un résultat « très satisfaisant puisque tous les plants ont donné des fruits en abondance, soit quatre fois une culture de façon ordinaire », a-t-il dit.
Dans ce même contexte, le SG de la Chambre d'agriculture de Jijel a relevé l'importance de s'engager dans ce type d'agriculture « fructueuse » qui permettra au consommateur algérien d'en connaître les origines et la qualité du produit par rapport au fruit importé, en plus de « contribuer, après le succès de cette culture au niveau national, de réduire la facture d'importation et d'engranger de la devise forte ».

R.R

ADRAR

Séminaire prochain sur la carte linguistique amazighe en Algérie

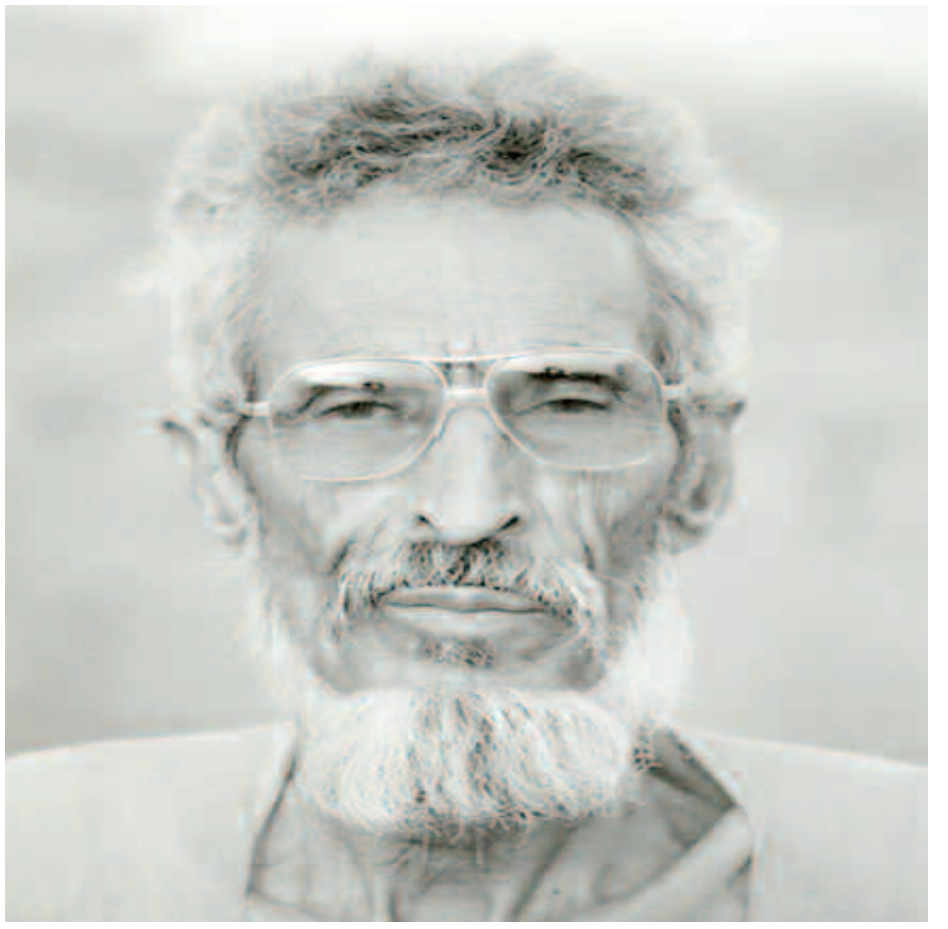
LA CARTE linguistique amazighe en Algérie sera l'objet d'un séminaire qui se tiendra du 21 au 23 novembre en cours à Adrar, a affirmé le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité, Si El-Hachemi Assad.
Ce séminaire intervient en concrétisation d'un partenariat entre le HCA et l'Université d'Adrar et en application de recommandations issues de l'atelier scientifique organisée l'an dernier au niveau de cette Université, a-t-il précisé.
S'exprimant lors d'une rencontre d'information présidée mercredi soir à Adrar, M. Assad a indiqué qu'une pléiade de chercheurs et d'académiciens en linguistique amazighe, en anthropologie et en littérature amazighe de 22 universités du pays prendront part à la rencontre.
En marge du séminaire, sera organisé un atelier sur la toponymie amazighe, qui appuiera les activités du séminaire dont les travaux feront l'objet d'une publication scientifique à distribuer aux bibliothèques.
Selon le SG du HCA, la rencontre vient consolider les acquis réalisés à l'actif de la langue et la culture amazighes, aujourd'hui constitutionnalisées et confortées comme composantes de l'identité nationale, et enrichir le débat sur les facteurs de coexistence linguistique entre la langue arabe et la langue amazighe dans ses différentes variantes locales en Algérie. De son côté, le recteur de l'Université d'Adrar, Pr. Noureddine Adjerfour, a retracé les étapes marquant le partenariat entre l'institution qu'il représente et le HCA, depuis la signature de la convention bipartite et la tenue à l'Université d'Adrar de l'atelier scientifique sur la traduction de et vers la langue amazighe jusqu'à la suggestion par le HCA de localiser à l'Université d'Adrar le comité scientifique de la langue amazighe relevant de l'Académie africaine des langues.
Le prochain séminaire sur la carte linguistique amazighe en Algérie sera une opportunité de consolider cette composante de l'identité nationale algérienne, a-t-il estimé.
Les participants auront à traiter de thèmes liés à la diversité de la carte linguistique en Algérie à travers l'Histoire et de la carte linguistique amazighe, notamment dans ses variantes parlées en Algérie, ainsi qu'aux efforts de l'Etat visant la mise en place d'un cadre juridique garantissant la promotion de la langue amazighe.
Les séminaristes aborderont également les approches cognitives d'étude des variantes linguistiques amazighes en Algérie et la réalité et les perspectives de la diversité linguistique dans la recherche scientifique académique en Algérie, ont fait savoir les organisateurs.

R.R

POÉSIE DU SAHARA OCCIDENTAL

Badi le défenseur de l'identité

Il y a une année que le poète de la patrie et de l'identité sahraouie, Mohamed Mustafa Mohamed Salem, a disparu, il a consacré la moitié de sa vie à une autre forme de résistance et à entretenir, dans les cœurs des jeunes, la flamme de sa terre occupée et de son mode de vie spolié.



Connu sous le nom de Badi, il a vécu dans les esprits d'une jeune génération de Sahraouis exilée si loin de la patrie par sa poésie en langue hassanya souvent réprimée comme toutes formes d'expressions culturelles du Sahara Occidental occupé. Badi a fui son foyer après l'annexion du Sahara occidental par le Maroc en 1975, il a vécu la seconde moitié de sa vie dans les camps de réfugiés près de Tindouf en Algérie, où il se consacre à une autre forme de résistance, entretenir le souvenir de la patrie et du mode de vie des Sahraouis dans les esprits de ceux qui ne l'ont pas connu. Natif de la ville d'Aousserd en 1936, il a appris la poésie et le chant auprès des femmes de sa région. Il a voyagé en Algérie, en Libye et en Mauritanie. Il a rejoint l'armée espagnole après une sécheresse qui l'a privé de son troupeau. Après l'annonce du départ des Espagnols, il s'engage dans le Front Polisario pour la libération du peuple sahraoui. Eloigné volontairement de la poésie de la guerre, il disait vouloir « expliquer l'humanité et ce que signifie être humain » par une poésie « proche de la vérité, honnête vis-à-vis de ce que vous ressentez et fidèle à vous-même ». Dans un de ces poèmes les plus connus, Tishuash (le plaisir de se souvenir de choses passées), Badi recrée avec mélancolie la vie traditionnelle des Bédouins, que de nombreux Sahraouis n'ont jamais connu. Ce texte est écrit après un voyage en 2011 avec sa fille dans la « zone libre », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Vivre dans les camps avec des ressources limitées signifie également une publication et une diffusion restreinte de sa poésie sous forme écrite au même titre que le choix de la langue d'expression très peu connue en dehors du peuple sahraoui. Mais la poésie de Badi a survécu pendant des années par l'oralité. L'oralité est également une manière de déjouer la répression des autorités marocaines qui ont « harcelé des journalistes, des blogueurs, des artistes et des activistes juste pour avoir exprimé leurs opinions pacifiquement, et en ont condamné au moins cinq à des peines de prison », selon un rapport de l'organisation Amnesty international en 2019. Le poète a œuvré à préserver par ses textes les pratiques, la langue et les coutumes qui sont étrangères même à sa propre fille dans une société où la poésie est omniprésente et qui a vu l'émergence d'une « poésie socialement engagée », après les bouleversements apportés par l'annexion du Sahara occidental par le Maroc et un combat pour la libération. Mohamed Mustafa Mohamed Salem s'est éteint à l'âge de 83 ans, laissant une œuvre témoin d'un mode de vie victime d'un effacement symbolique de la nation sahraouie et de ses repères.

R. C.

NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION À ALGER

Stasis de Bardi

UN NOUVEL espace d'exposition, dédié aux arts visuels, a été inauguré dernièrement à Alger par une exposition de peinture de l'artiste Mehdi Djelil, plus connu sous le nom d'artiste Bardi.



Situé à la rue Didouche-Mourad, au centre d'Alger, cet espace culturel, baptisé « Rhizome », doté d'une galerie de 70m² accueille pour son exposition inaugurale les œuvres de Bardi qui propose six tableaux et une installation. Intitulée « Stasis », l'exposition propose une réflexion rétrospective sur des évènements ayant marqué le quotidien de milliers d'Algériens, notamment les violences des années 1990. Optant pour des couleurs sereines (pastel), l'artiste porte un regard critique sur de nombreuses questions de la vie quotidienne qu'il représente dans un style grotesque fascinant alliant beauté et laideur. A travers des corps démembrés et figures humaines déformées, Bardi qui use d'un trait épais pour accentuer l'effort notamment dans « Gouvernant-gouverné », une toile (grand-format) qui porte une réflexion sur l'autorité et la dictature dans un contraste prononcé. A travers mes œuvres, je « tente de faire mon deuil de tous les événements qui ont secoué mon vécu et celui partagé par des milliers d'Algériens » par le recours à la « dérision et la caricature comme forme artistique pour contourner le passé et magnifier le présent », explique l'artiste. Diplômé de l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger, Mehdi Djelil a exposé depuis 2009 en Algérie et à l'étranger. Ses œuvres, actuellement présentés au Middle East Institute (Etats-Unis) ont fait le tour de plusieurs galeries à travers le monde notamment en Espagne, la Suède, le Sénégal et la Russie. L'exposition est visible jusqu'au 16 janvier prochain tous les jours de 10heures à 18heures.

APS

THÉÂTRE : RÉSIDENCES DE FORMATION DANS LE SUD

Un appel à participation à l'adresse des amateurs du 4e art des villes du sud algérien est lancé par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) pour prendre part à des résidences de formation, annonce un communiqué de cet établissement. Les résidences de formation sont prévues dans les villes de Tamanrasset, Adrar, et El Oued et sont ouvertes aux artistes des villes du sud. Les modalités de participation aux formations sont disponibles sur le site Internet tna.dz, alors que le dernier délai pour envoyer les candidatures a été fixé au 25 novembre. Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a entrepris cette démarche suite à la visite de travail de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda dans les wilaya de Tamanrasset et Adrar, précise le communiqué.

AGENDA

LIVRE Présentation de la première plateforme du livre : éditions, librairies, lecteurs. Le samedi 21 novembre. 15h. Institut français d'Alger. Réservation sur facebook.com/Médiathèque-de-lInstitut-français-dAlger.

CHANTEUR Khaled le chanteur raï revisité jusqu' au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

BANDE DESSINEE Exposition Machine à bulles. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 24 décembre. Scénaristes, dessinateurs, éditeurs et producteurs français s'emparent aujourd'hui des nouvelles technologies et travaillent à produire des œuvres d'un genre nouveau. De la case au pixel, les créateurs de bande dessinée ne cessent d'expérimenter de nouvelles formes de récits…

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger jusqu' au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

CINE-ITALIA Célébration de la naissance du cinéaste Federico Fellini. Chaque lundi jusqu'au 18 janvier. Institut culturel italien d'Alger. 18h30. Accès libre. Sous-titrage en français. Au programme : Les Vitelloni, La Strada, Le Cheikh blanc, Il Bidone, Les Nuits de Cabiria, La Dolce vita, Les Tentations du docteur Antonio, Huit et demi, Juliette des esprits, Les clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista, Qu'il est étrange de s'appeler Federico.
LIRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

Comment un vieux téléviseur a causé une panne d'Internet de 18 mois pour tout un village



Tous les jours à sept heures du matin, tous les habitants d'un village gallois n'avaient plus accès à Internet. Une équipe technique a finalement percé le mystère qui aura duré 18 mois.

Systématiquement vers 7 heures du matin, Internet ne fonctionnait plus à Aberhosan, dans le comté de Powys, et personne n'arrivait à comprendre pourquoi.

Openreach, qui appartient à la compagnie de télécommunications BT, a effectué de nombreux tests au sein du village, sans trouver la source du problème qui touchait même certaines habitations autour du village. Confronté à ce problème permanent depuis des mois, un ingénieur d'Openreach, Michael Jones, a voulu aller au fond des choses, il a donc fait appel à une équipe d'ingénieurs en chef. "L'impossibilité de résoudre ce problème était très frustrante. Nous étions parfois abattus, mais toujours déterminés à trouver une solution", a-t-il expliqué.

Il a ajouté que l'équipe avait "essayé toutes les autres possibilités" avant de se lancer dans un test d'interférence électrique pour détecter un phénomène appelé "bruit impulsionnel". Un matin, l'équipe a parcouru le village à pied avec un analyseur de spectre sous une "pluie torrentielle".

Le téléviseur coupait l'accès au haut débit

À 7 heures du matin, l'appareil a détecté une salve d'interférences. Ils ont tracé ce mouvement jusqu'à une propriété du village et ont finalement eu leur réponse. "À 7 heures du matin, un homme allumait systématiquement son vieux téléviseur, ce qui avait pour effet de couper l'accès au haut débit pour tout le village", a déclaré Michael Jones.

"Comme vous pouvez l'imaginer, lorsque nous lui avons fait remarquer cela, il était choqué de voir que son vieux téléviseur d'occasion était la cause de larges problèmes pour tout le village, et il a immédiatement accepté de l'éteindre et de ne plus l'utiliser", témoigne Jones.

Openreach a déclaré qu'il n'y avait plus eu d'autres problèmes avec le réseau du village depuis lors.

Non seulement Aberhosan a vu son mystère Internet résolu, mais le village rural devrait également être connecté à la fibre optique dans le courant de l'année.

Une capsule temporelle de 1873 découverte dans un mur d'un musée

UNE CAPSULE TEMPORELLE datant du 19e siècle a refait surface lors de la rénovation de la plus ancienne synagogue de Manchester, au Royaume-Uni, a indiqué jeudi The Guardian. Le récipient en verre se trouvait caché dans un mur de l'actuel Musée juif local, le sceau de cire toujours intact.

Le musée est fermé depuis plus d'un an pour une rénovation estimée à 5,5 millions d'euros. La capsule aurait été cachée vers 1873, soit il y a près de 150 ans. La découverte intervient juste avant Yom Kippour.





Le contenu du tube en verre, soit des journaux, papiers et vieilles pièces de monnaie, devrait être exposé après la réouverture du musée au printemps prochain. Grâce au document, l'équipe muséale espère en apprendre plus sur le passé du bâtiment. L'institution mancunienne renferme plus de 30.000 objets et constitue le seul musée juif du Royaume-Uni, hormis celui de Londres.

Saviez-vous qu'avoir un chat a des bienfaits sur notre santé ?



LES SCIENTIFIQUES qui étudient le lien entre l'homme et les animaux, ont révélé qu'avoir un chat a des bienfaits sur la santé humaine. Vivre avec un chat à la maison renforce la communication sociale et diminue la dépression grâce aux exercices, aux jeux et aux rires. Cela permet également de renforcer le système immunitaire.

Les plus anciennes traces de la relation entre l'homme et le chat datent d'un ossement de chat de 9.500 ans découvert dans un cimetière humain à Chypre…

Il n'y avait pas de chats à Chypre jusqu'à ce que les premiers agriculteurs arrivés d'Anatolie aient emporté avec eux sur le bateau menant à Chypre, des chats sauvages. Cela dévoile également que les hommes cohabitent avec les chats depuis près de 10.000 ans en Anatolie, soit depuis le début de l'agriculture.

Le chat de Van, une des plus belles races de chat, est une race pure vivant dans le bassin du lac de Van. Ces chats ont un œil bleu et un œil ambré, ce qui est un trouble génétique fréquent. Ils ont une queue panachée ressemblant à celle d'un renard, de couleur blanche et des poils soyeux. Ils aiment beaucoup l'eau et se baigner. Le chat de Van a été officiellement enregistré en tant que valeur de Van le 22 avril 2006.

Turquie: 1,3 million de visiteurs au palais de Dolmabahce en 2019



ENTRE 2018 ET 2019, une hausse de 27% a été constatée dans le nombre de touristes ayant visité les palais historiques et pavillons se trouvant sous le toit de la Direction de la gestion des Palais nationaux

Plus d'un million de touristes ont visité le palais de Dolmabahce à Istanbul en 2019, a fait savoir la direction de la gestion des Palais nationaux.

D'après un communiqué diffusé, jeudi, par la direction de la gestion des Palais nationaux, entre 2018 et 2019, une hausse de 27% a été observée dans le nombre de touristes ayant visité les palais historiques et pavillons se trouvant sous son toit.

Ainsi, le nombre de touristes est passé de 1,430 million à 1,815 million entre 2018 et 2019. Par ailleurs, le nombre de visiteurs étrangers a affiché une hausse de 43% au cours de la même période, passant de 700 milles à 1 million.

Quant au palais de Dolmabahce, il a accueilli 1,306 million de touristes, dont 915 milles étrangers.

Sur la rive asiatique d'Istanbul, le palais de Beylerbeyi s'est placé en tête de liste des palais ayant accueilli le plus de visiteurs avec 173 415 touristes, suivi du palais Ihlamur Kasri avec 85 milles visiteurs.

5G : l'Arcep lance la fin des enchères sous haute tension



Technologie : Les opérateurs vont enfin pouvoir batailler pour s'offrir les dernières fréquences destinées à la commercialisation d'offres 5G. Une procédure qui devrait avoir lieu sous tension, alors que la 5G fait l'objet d'une méfiance sans précédent.

Le moment tant attendu par les opérateurs arrive enfin. Ceux-ci vont enfin pouvoir délier les cordons de la bourse pour s'offrir les 110 MHz de fréquences encore disponibles pour déployer la 5G. L'Arcep lancera en effet ce mardi la dernière ligne droite de son appel d'offres pour l'octroi des fréquences nécessaires à la commercialisation d'offres 5G. Malgré les polémiques entourant la nouvelle génération de technologies mobiles, les pouvoirs publics espèrent tirer un minimum « de 2,17 milliards d'euros pour l'ensemble des fréquences attribuées » aux quatre opérateurs en lice.

Si ces derniers se sont déjà octroyés chacun une bande de 50 MHz chacun sur la bande reine de la 5G – celle des 3,5 GHz – pour un prix unitaire de 350 millions d'euros, ils doivent encore enchérir pour s'offrir 11 blocs de 10 MHz. Le prix de départ de ces blocs, qui suscitent forcément l'intérêt des opérateurs, a été fixé à 70 millions d'euros par le gendarme des télécoms et les autorités.

« L'enchère principale sera suivie par une enchère de positionnement, environ 3 semaines plus tard. Les autorisations d'utilisation de fréquences seront délivrées aux opérateurs mobiles environ 3 semaines après la fin de l'enchère de positionnement », a récemment détaillé le gendarme des télécoms. La commercialisation des premières offres 5G est prévue quant à elle en fin d'année. A noter que l'ensemble de la procédure initiée par l'Arcep ne concernera pas la bande des 26 GHz, dite millimétrique, qui doit permettre à la 5G de porter une réelle révolution en terme de débit et de latence.

AVALANCHE DE CRITIQUES

Reste que la 5G est encore loin de faire l'unanimité. Près de 70 élus de gauche et écologistes ont en effet exigé mi-septembre un moratoire sur l'attribution des fréquences. Une demande repoussée par le gouvernement, qui a décidé d'accélérer l'attribution de ces fréquences sans attendre le prochain rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) prévu en mars 2021, en mettant en avant le retard déjà enregistré par la France dans ce domaine, par rapport à ses voisins européens.

Rappelons que pour une partie de la gauche française, le déploiement de la 5G « intervient sans étude d'impact climatique et environnemental, ni aucune consultation publique préalable », alors même que « l'utilité réelle de la 5G est loin d'être aussi évidente que le prétendent les opérateurs ou le gouvernement ». Et de s'appuyer sur un prétendu "effet rebond" – dont l'existence est loin d'être avérée – pour conclure que la généralisation de la 5G aboutira mécaniquement à une « hausse de la consommation de données et d'usage des télécommunications, synonyme d'une très forte consommation d'énergie par la sollicitation des antennes et des serveurs ». Mais, si la 5G possède son lot de détracteurs, ses défenseurs pourront toutefois compter sur un récent rapport de différentes autorités administratives qui conclut au caractère inoffensif sur notre santé de cette nouvelle génération de technologie mobile. Reste sa dimension environnementale, qui pose encore question et devrait continuer à alimenter les critiques de ses détracteurs.

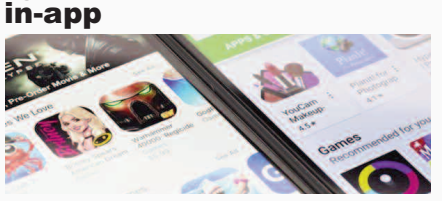
« DES FAILLES DANS LA PÉDAGOGIE »

Interrogé sur le sujet, le PDG d'Ericsson France, Franck Bouétard, a récemment défendu cette nouvelle génération de technologie mobile qui devrait totaliser, selon Gartner, 21,3 % de l'ensemble des investissements consentis dans le marché des infrastructures sans fil cette année, soit une augmentation de 10,4 % par rapport à l'année dernière.

« Il faut remettre la rationalité au centre de ce débat. J'aimerais rappeler que nous avions connu les mêmes débats lors du lancement de la 3G ou de la 4G, qui sont aujourd'hui unanimement acceptées. » Pour autant, et comme beaucoup d'autres acteurs des télécoms, ce dernier reconnaît des défauts dans la pédagogie menée pour apaiser les craintes du grand public entourant cette 5G, qui suscite bien des interrogations, parfois fondées, mais parfois aussi totalement fantaisistes.

« Nous avons notre part de responsabilité dans ce cafouillage », admet le dirigeant, qui rappelle que les fréquences actuellement mises aux enchères étaient jusqu'à présent utilisées par la technologie WiMax sans que cela n'émeuve personne. « C'est à nous et aux opérateurs de réagir pour rappeler ce qu'est réellement la 5G : un ensemble de technologies mobiles qui devrait déboucher à terme sur des économies d'énergie ou sur une augmentation des débits sans augmentation de consommation d'énergie", explique-t-il, en renvoyant le lancement d'une grande campagne d'information sur le sujet après la fin de l'appel d'offres.Les opérateurs et les équipementiers ne sont pas seuls à vouloir faire de la pédagogie concernant la 5G. L'Arcep va également tâcher de faire davantage pour faire mieux connaître les caractéristiques de la nouvelle génération de technologie mobile, afin de rendre le sujet moins "explosif" d'un point de vue politique. « Aujourd'hui, on a des gens qui sont chacun dans leur coin, il n'y a pas de dialogue, pas d'argumentation et pas d'objectivation de la question », regrettait fin février Sébastien Soriano, le président de l'Autorité. De quoi apaiser la tension qui règne autour de cette procédure d'appel d'offres majeure pour les acteurs des telcos ? Rien n'est moins sûr.

Android revoit son système de facturation in-app



Business : Google donne un an aux développeurs d'applications pour mettre en œuvre son système de facturation Google Play in-app. L'annonce vise à clarifier sa position, alors que plusieurs éditeurs d'applications contestent les règles mises en œuvre par Google et Apple sur leurs magasins d'applications respectifs. Google donne à tous les développeurs d'applications Android jusqu'au 31 septembre 2021 pour adopter son système de facturation interne pour les applications distribuées sur la boutique Google Play. L'entreprise affirme également que les mêmes règles s'appliqueront à ses propres applications. Cette mesure vise à empêcher la petite part d'applications populaires, notamment Netflix, Spotify et Epic, de contourner la facturation de Google Play dans l'application et les 30 % de taxe que Google prélève sur ces transactions.Comme l'explique Google dans un billet de blog, les développeurs qui distribuent leurs applications sur Google Play ont toujours été tenus d'utiliser ce système de facturation s'ils proposent des achats de biens numériques in app, comme par exemple des abonnements. Et la société affirme que sa nouvelle politique s'applique à moins de 3 % des développeurs ayant des applications sur Google Play.

"Nous avons clarifié le langage de notre politique de paiement pour être plus explicite sur le fait que tous les développeurs qui vendent des biens numériques dans leurs applications sont tenus d'utiliser le système de facturation de Google Play", explique Google.

La mise à jour de la politique en matière de paiements entrants exige que les développeurs utilisent le système de facturation de Google Play s'ils font payer les applications et les téléchargements. Les applications distribuées sur Play doivent également utiliser le système de facturation de Google si elles font payer pour des fonctionnalités ou des services, y compris d'éventuelles fonctionnalité supplémentaire de l'application, du contenu numérique ou des biens.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



TF1













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Football / Ligue des Nations UEFA — TF1
Portugal - France

20h05 Jeu — France 2
N'oubliez pas les paroles

20h05 Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
The Rookie : le flic de Los Angeles

22h23 Cinéma - Film d'espionnage — CANAL+
The Operative

20h05 Série d'animation (2014 - Etats-Unis) — W9
Saison 26
Les Simpson

19h50 Cinéma - Film d'horreur — CINE + FRISSON
Canada - Etats-Unis - Allemagne - 2006
Skinwalkers

20h00 Téléréalité (2017 - Etats-Unis) — 6ter
Saison 7 - : Coup de poker
Les rois de la réno

20h00 Cinéma - Thriller — CINE + PREMIER
L'enquête

20h00 Culture Infos - Pièce de théâtre — C8
Tant qu'il y a de l'amour

20h00 Cinéma - Thriller Etats-Unis - 2019 — CINE CINEMA
64 minutes chrono

19h50 Cinéma - Film d'aventures — CANAL+ family
Allemagne - 2020
Magic Kids

20h15 Série policière (1978 - Etats-Unis) — TMC
Saison 7 - Épisode 5: Des sourires et des armes
Columbo

18h15 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2020 - France - Israël)
Saison 1 - Épisode 1:

Possessions

Natalie, une ressortissante française vivant en Israël est accusée d'avoir assassiné son fiancé durant la fête de leurs noces. Elle est arrêtée et placée en garde à vue. Le consulat de France envoie sur place Karim Taleb, un agent chargé d'assister la jeune femme et sa famille afin de défendre ses droits. Natalie refuse l'assistance d'un avocat. Deux enquêteurs israéliens tentent de découvrir si la Française en coupable.

21h30 Série policière (2020 - Canada)
Saison 4 - Épisode 1: Robert
Cardinal

00h00 Série dramatique (2020 - Etats-Unis)
Saison 2 - Épisode 1: Mercenaires 1 à 10
Mayans M.C.

Primo, Ezequiel et plusieurs membres des Mayans MC montent une opération avec les mercenaires de Potter afin d'éliminer un groupe de trafiquants rebelles. Contre toute attente, Mini qui servait d'éclaireur est capturée. Primo et Ezequiel mettent un plan pour tenter de la sauver. Pendant ce temps, Miguel et son épouse tentent de reconstruire leur propriété ravagée par un incendie.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:38	12:14	15:00	17:24	18:45
CONSTANTINE	05:42	12:19	15:05	17:30	18:50
ALGER	05:57	12:33	15:19	17:44	19:04
OUARGLA	05:43	12:24	15:19	17:44	18:59
CHLEF	06:03	12:40	15:27	17:52	19:11
MOSTAGANEM	06:08	12:45	15:32	17:57	19:16
ORAN	06:11	12:48	15:36	18:01	19:20

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6838 – SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	14°
Oran	23°	14°
Constantine	23°	9°
Ouargla	23°	9°

ATTEINT DU COVID-19

Décès du photographe-reporter Zinedine Zebar



Le photographe-reporter Zinedine Zebar est décédé jeudi à l'âge de 63 ans des suites du coronavirus, a annoncé sa famille sur les réseaux sociaux.

Né à Sétif en 1957, Zinedine Zebar, passionné de la photo, a étudié à l'école de photographie de Paris et a travaillé dans plusieurs médias algériens et étrangers.
En 1988, il devient reporter-photographe à l'Agence de presse parisienne et a été envoyé spécial dans plusieurs pays, et à partir de 2008, il a collaboré en freelance avec plusieurs médias étrangers.
Il avait ouvert à Alger, le premier kiosque spatialisé dans la photo touristique, et s'est consacré à photographier le patrimoine algérien. Ses photographies ont été publiées dans de grands magazines internationaux.
Le défunt a participé à l'édition d'un livre «Les Phares d'Algérie, Vigies de la côte», avec le journaliste Mohamed Balhi.
Les dernières années, il s'est intéressé à la réalisation de la grande mosquée d'Alger depuis les fondations, prenant des centaines de photos de l'évolution du chantier. Il en partagea quelques-unes sur son compte Facebook.
«Les centaines de clichés que j'ai réalisés témoignent de cette évolution vers la consistance et comment le site commençait déjà à marquer l'ensemble du paysage de la baie d'Alger. C'est surprenant comment un édifice peut modifier complètement des lieux qu'on croyait inchangeables», avait-il déclaré dans une interview sur le sujet.
La mort l'a emporté avant qu'il ne parachève un livre sur «Alger vu du ciel» qu'il préparait en collaboration avec la wilaya d'Alger.
Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille de la presse et aux proches du photographe-reporter Zinedine Zebar.
«Avec une profonde affliction et tristesse, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Pr. Ammar Belhimer a appris la nouvelle du décès du photographe-reporter Zinedine Zebar hier jeudi à l'âge de 63 ans», a écrit le ministère de la Communication dans un message de condoléances publié sur sa page officielle Facebook.
En cette pénible circonstance, M. Belhimer présente «ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt et à la corporation de la presse qui perd un des plus grands noms du domaine de la photographie, priant le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort».

S. O. B.

Condoléances

Le directeur général Ali Mecheri, le directeur de la publication, Kamel Mansari, ainsi que l'ensemble du personnel du quotidien national *le Jeune Indépendant*, peinés par le décès de leur confrère et ami photographe-reporter Zinedine Zebar, présentent à toute sa famille, leurs sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur soutien et de leur profonde sympathie.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»
Sourate 89, Al-Fajr (L'Aube)

TIPASA

Neutralisation d'un réseau d'émigration clandestine

UN RÉSEAU d'émigration clandestine via la mer, dirigé par un entrepreneur, a été neutralisé à Tipasa par les éléments de la Sûreté urbaine de Ain Tagourait, a révélé jeudi le chargé de communication de la Sûreté de wilaya.
S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège de la sûreté urbaine d'Ain Tagourait, le sous-lieutenant Amar Cherafi, a expliqué qu'agissant sur renseignements, les éléments de la police judiciaire ont neutralisé dans la nuit de lundi à mardi, un réseau organisé spécialisé dans l»'émigration clandestine par mer vers l'autre rive de la Méditerranée».
Le réseau composé de huit personnes, âgées entre 25 et 30 ans, a été démantelé au niveau la forêt de Bouzedjour qui donne sur la mer et où le groupe se rallier avant le départ, a-t-il expliqué.
L'opération menée par la police a permis d'interpeller dans un premier temps, trois mis en cause à bord d'un camion chargé d'équipements et de matériels utilisés dans les opérations d'émigration clandestine par voie maritime, avant l'arrestation du reste des candidats à l'émigration clandestine, quelque heures seulement après l'interpellation des accusés principaux, dont le chef est le propriétaire d'une entreprise.
Elle a, également, permis, selon le sous-lieutenant Amar Cherafi, la saisie d'un véhicule utilitaire, une barque à moteur, 17 bidons d'essence d'une capacité globale de 500 litres, une boussole, des gilets de sauvetage, des téléphones portables, et des sommes d'argent en devise.
Les mis en cause dans l'affaire ont été présentés devant le parquet de Koléa, pour les chefs d'accusation de «constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre un délit d'émigration clandestine et la planification d'une sortie illégale du territoire national pour plusieurs personnes», a-t-on ajouté de même source.

S. N.

MÉDÉA

Relance du logement social

UNE RÉUNION de coordination consacrée à l'important dossier des lotissements sociaux et de réalisation des programmes de construction de logements s'est tenue, mercredi, sous la présidence du wali, Djahid Mous, en présence du P/APW, du SG de la wilaya, des directeurs de l'exécutif, des chefs de daira et des P/APC concernés.
Le point focal de la réunion a concerné l'état d'avancement de la prise en charge et le traitement des dossiers relatifs aux lotissements sociaux inscrits dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux au profit des communes des daira de Chahbounia, Aziz, Souagui, Aïn Boucif et Chellalet El Adhaoura.
Dans ce cadre, pas moins de 45 lotissements sociaux incluant 2570 parcelles et répartis à travers 12 communes ont été retenus dans le programme cité afin de déterminer les terrains à bâtir et à aménager pour recevoir des projets de construction.
Le wali a insisté sur la nécessité d'une coordination entre les différents services concernés afin de faire aboutir le dossier des lotissements en matière de procédures pour donner la possibilité de leur acquisition aux citoyens et a invité les communes retardataires à confectionner les listes des bénéficiaires.
Toutefois, il est préconisé de se conformer aux critères de crédibilité et d'intégrité dans la confection des listes afin de ne léser aucune personne éligible à l'accès au lotissement, et ce, dans le respect strict de la réglementation en la matière, dira le wali.
Revêtant un intérêt particulier, après plusieurs années de stand bye, la relance du dossier des lotissements sociaux dans les communes sera suivie par le wali en personne pour s'assurer de l'avancement des différentes phases de cette importante opération d'urbanisme.
Dans le chapitre relatif au programme d'habitat, le wali s'est rendu le même jour à Ksar El Boukhari où il a visité le chantier de réalisation de 1657 logements publics locatifs, demandant à ses interlocuteurs de tout mettre en oeuvre pour l'achèvement des travaux de raccordement aux différents réseaux et d'entreprendre l'aménagement des berges de l'oued Cheliff qui traverse la ville et jouxtant les nouveaux bâtiments.
Le wali a demandé que des solutions pour la protection du site contre les débordements de l'oued en période des crues soient envisagées, notamment l'étude de faisabilité d'un mur de soutènement pour la protection du site.
Au niveau du site de réalisation de 654 logements publics locatifs, il a été que soit prévu les équipements collectifs nécessaires, notamment un groupe scolaire et un CEM pour la scolarisation des élèves après le déménagement de leurs familles.
A Berrouaghia, le chef de l'exécutif s'est arrêté au niveau du chantier de réalisation de 900 logements AADL où il s'est rendu compte de l'état d'avancement des travaux. Il s'est aussi arrêté au niveau du chantier de réalisation de 1200 autres logements AADL situés au lieudit Haouch Bayazid et qui sont en voie d'achèvement.

Nabil B.